

**VILLE D'ARLON****COMMISSION COMMUNALE DE MOBILITÉ DOUCE ET RÉDUITE (CCMDR)**

Réunion du 7 novembre 2019

NOM	REPRESENTATION	CONTACT	PRESENCE
Gervaise ROPARS	Présidente	gervaise.ropars@hotmail.com	P
Kamal MITRI	Echevin de la Mobilité	kamal.mitri@arlon.be	P
Thibaut VINCENT	Conseiller en Mobilité	thibaut.vincent@arlon.be	P
Cécile FRANCESCANGELI	Aménagement Territoire	cecile.francescangeli@arlon.be	E
Frédéric BOURGUIGNON	Police Zonale	frederic.bourguignon@police.belgium.eu	P
Marie BLEROT	Conseillère Arlon2030	marieblerot@gmail.com	P
Pierre-Philippe BALON	Conseiller Arlon2030	pierrephilippebalon@gmail.com	P
Henri MANIGART	Conseiller MPMC	henrimanigart@skynet.be	P
Géraldine FROGNET	Conseillère Ecolo	lettre.ecarate@skynet.be	R
Vanessa WAGNER	Conseillère Ecolo	vanessawagner304@hotmail.com	P
René TIMMERMANS	Représentant Pour vous	timmybarnich@gmail.com	P
Marielle FLAMMANG	ASBL Gestion Centre-ville	marielle.flammang@arlon.be	-
Zipporah SOXHLET	ACIA	zipporah.soxhlet@gmail.com	-
Daniel ANTOINE	Altéo	antoine.daniel62@gmail.com	E
Xavier BOUVY	GRACQ	arlon@gracq.be	E
François SPRUMONT	GRACQ	f.sprumont@gmail.com	-
Xavier BONTEMPS	Citoyen	bontemps@stimulus.lu	P
Philippe CALLAERTS	Citoyen	philippe.callaerts@laposte.net	E
Marc CONZEN	Citoyen	-	P
Norbert COURTOIS	Citoyen	courtois.n@gmail.com	E
Michel BOUVY	Citoyen	michel.bouvy@scarlet.be	E
Yannick DELACROIX	Citoyenne	fb684590@skynet.be	P
François GOERGEN	Citoyen	francoisgoergen@hotmail.com	E
Jean-Marie GUEBEL	Citoyen	jimmyabc@hotmail.fr	P
Guirec HALFLANTS	Citoyen	halfplants@netc.eu	P
Johanna JACOB	Citoyenne	johanna@commonparadox.com	E
Godefroid LAMBORAY	Citoyen	godefroid.lamboray@gmail.com	-
Elise MONSEUR	Citoyenne	elise_monseur@hotmail.com	E
Vincent MORNARD	Citoyen	vmornard@voo.be	P
Damien SLEGTEN	Citoyen	dslegten@gmail.com	P
Brigitte TROUSSON	Citoyenne	briggittetrousson@hotmail.com	E
Jean WEBER	Citoyen	jean.l.l.weber@gmail.com	-
Marta ZAVRELOVA	Citoyenne	marta.zavrelova@centrum.cz	-

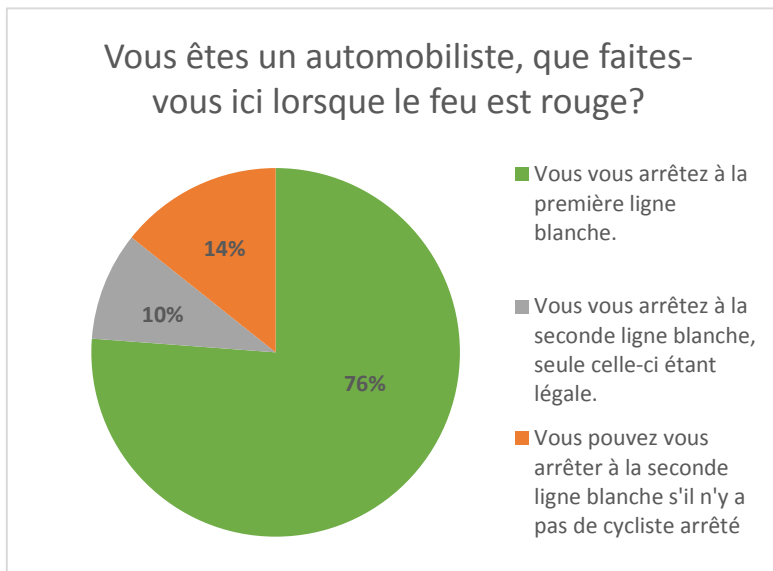
*P: présent.e -: absent.e E: excusé.e R: représenté.e*

Ordre du Jour:

1. Zones avancées pour cyclistes
2. Plan Communal de Mobilité – Remarques et observations
3. Aménagements de sécurité à Waltzing – Etat d'avancement
4. Plan Trottoirs 2019 – 2020
5. Divers

## 1. ZONES AVANCÉES POUR CYCLISTES

La Commission demande à la Ville d'augmenter le nombre de zones avancées pour cyclistes (ZAC) aux feux rouges du centre-ville et environs: certains carrefours n'ayant parfois qu'une seule branche équipée de ZAC, d'autres n'ayant que le "tout droit" équipé et pas la présélection pour le tourne à gauche. Dans la mesure du possible une mise en valeur de la ZAC au moyen de marquage coloré (rouge) serait également bienvenue.



Pour information, lors d'un quiz diffusé sur la page Facebook de la Ville, une question portait sur la place des automobilistes à un feu équipé d'une ZAC. Un travail de sensibilisation reste donc à faire.

Les principaux carrefours auxquels des ZAC doivent être ajoutées sont les suivants: carrefour Liedel, carrefour rue de Bastogne et rue de Neufchâteau, carrefour rue Albert Goffaux et rue général Molitor, carrefour rue des déportés et avenue Victor Tesch, carrefour Suisse.

L'Echevin informe la Commission que, à l'origine, le budget de marquage étant limité, il avait fallu faire des choix

concernant les carrefours à équiper. Une extension est toutefois parfaitement envisageable lors de la prochaine campagne de marquage.

## 2. PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ

La Commission remarque que les cartes de détail du réseau cyclable (pages 15 et 21, notamment) sont toujours incorrectes concernant les types d'aménagement en relation avec la vitesse pratiquée. La figure 12 est donc à refaire également. Le souhait est également exprimé que le bureau d'études mentionne, à la page 30, que l'esquisse en diamant est préférable à celle en feuille de trèfle pour le réaménagement de l'échangeur Arlon/Saint Léger.

La Commission demande à ce qu'une carte du réseau cyclable soit disponible à l'échelle communale (celle avec les aménagements proposés ne montrant que le contournement). Si la Commission comprend l'intérêt de différencier dans la légende les aménagements existants de ce qui doit être réalisé (couleur verte vs orange), elle trouve qu'une carte de synthèse devrait reprendre le réseau "idéal", qui reprendrait donc la somme des aménagements qu'il faudrait avoir à terme. Il n'y aurait donc plus que quelques éléments de légende, par exemple:

- Voirie apaisée
- Bande cyclable suggérée

- Piste cyclable marquée
- Piste cyclable séparée

La Commission observe également qu'une introduction plus politique manque au document de synthèse final. Si celle-ci ne doit pas forcément en faire partie intégrante, il est toutefois intéressant que le Collège se prononce par écrit sur la politique à suivre dans les années à venir.

Concernant la multimodalité, plusieurs membres se sont étonnés de la faible présence dans le rapport des alternatives motorisées à la voiture: bus (principalement) mais également voiture partagée. La Présidente et l'Echevin argumentent que cela est volontaire: ce document se veut être un recueil de mesures pour lesquelles la commune a pleins pouvoirs pour agir (Direction des routes exceptées, vu le nombre de routes régionales à Arlon) plutôt qu'une masse de recommandations que la Ville ne pourrait faire qu'une transmission à l'organisme compétent (TEC, SNCB, CFL,...).

Deux visions sont proposées au Collège pour la mise en place de la "Ville à 30 km/h":

- **Réaliser l'intégralité de la zone 30 en une fois:** cela nécessite une communication rôdée, des contrôles radars fréquents et itinérants mais également une bonne concertation avec la population. Le principe est en effet que, 6 mois après l'implantation de cette zone 30 maximaliste, l'avis des citoyens soit demandé. Sur cette base, le Collège pourra alors décider de maintenir ou retirer de la zone 30 certaines rues. L'intérêt de cette méthode est que les automobilistes ont le temps de s'habituer au 30 km/h avant de râler;
- **Réaliser la zone 30 par étapes:**
  1. Créer d'abord de multiples zones 30, de taille réduite, à l'échelle des quartiers (Meuse, Waschbourg, Galgenberg,...), là où le transit est réduit. Cela permettra d'habituer les riverains à tenir le 30 km/h dans leur quartier. Le mini-ring est également concerné;
  2. Regrouper ces quartiers au sein de "zones apaisées", à savoir des zones regroupant un ou plusieurs quartier(s) mais en aucun cas de route régionale, où le transit est important;
  3. Rajouter quelques routes régionales;
  4. Extension maximale.

Toutefois, il est essentiel que les étapes se succèdent rapidement afin d'arriver assez vite à l'extension maximale, sans quoi il est à craindre de rester bloqué à l'étape 1 ou 2.

La Présidente ne pouvant représenter la Commission au prochain Comité d'Accompagnement du PCM, Damien Slegten se propose de l'y remplacer.

NB: le réseau cyclable proposé par le bureau d'études n'est pas fixe, il peut évoluer en fonction de projets futurs (réaménagement d'une voirie jugée jusqu'alors trop dangereuse, nouveau projet immobilier permettant la perméabilité d'une poche,...). Il suffira à la Ville de notifier cette modification du réseau à la Région pour que le réseau cyclable soit considéré comme amendé.

NB: en tant que commission citoyenne gérant la mobilité à Arlon, la CCMDR devra valider officiellement (ou non) le rapport final après l'enquête publique, au printemps.

### 3. AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ À WALTZING

La Commission prend acte de l'état d'avancement communiqué par la Ville, à savoir:

- Chicanes rue du Lingenthal: dossier approuvé par le Conseil d'octobre et envoyé pour accord à la Région
- Pose de potelets dans certains virages du centre du village: la nouvelle commande de potelets est arrivée, les ouvriers iront les poser avant la fin de l'année

- Zone 30: encore en discussion avec la Région. La prochaine (et dernière réunion) aura lieu le 29 novembre
- SUL chemin des Espagnols: le TEC demande à reporter ce SUL tant que le rond-point Liedel n'a pas été mis en place, les bus éprouvant de grandes difficultés à tourner depuis l'avenue de Mersch vers la rue de Waltzing

#### 4. PLAN TROTTOIRS 2019-2020

La Commission tient à souligner quelques éléments importants autour de la Place des Chasseurs ardennais:

- Il faudrait rajouter dans le plan Trottoirs la section de la rue du marquisat située entre les carrefours de la rue du bastion et de la rue de la caserne;
- Le réaménagement de la rue située le long de l'académie de musique s'avère bien nécessaire; il est proposé dans ce cadre qu'elle soit mise en circulation locale, voire en rue scolaire;
- Certains membres insistent sur les problèmes que causent les camionnettes réfrigérantes du CPAS qui se garent sur le trottoir pour se brancher à l'heure de rentrée des classes de l'école du centre. Il est demandé à la Ville de trouver une solution sur ce point, quitte à leur réserver des places de stationnement sur le parking en contrebas;
- Trottoir rue des carmes: attention à bien se concerter avec le CPAS qui va prochainement effectuer des travaux dans son parking, afin de ne pas "faire et défaire".

Vu qu'il reste un peu de budget pour 2019, une concertation avec les représentants PMR aura lieu afin de déterminer quelles traversées doivent en priorité être adaptées (abaissement des trottoirs et dalles podotactiles).

#### 5. DIVERS

Problèmes d'aménagement dans le quartier du Waschbour: rendez-vous a été pris sur place avec le Conseiller en Mobilité afin de voir ce qui peut être réalisé.

Problèmes de mobilité dans le quartier de la rue du vélodrome: la Commission organisera une séance complète sur ce sujet et ira à la rencontre des riverains le mardi 14 janvier à 19h30. La Ville enverra un toutes-boîtes à ce propos.

La Commission prend acte de la démission de la représentante Pour vous Patty Schmit et son remplacement par René Timmermans.

---

Annexes:

carte du plan Trottoirs 2019-2020

Vision de la mobilité en 2030 à Arlon

*Clôture de séance à 22h10.*

Fait à Arlon, le 18 novembre 2019.

Thibaut VINCENT, Conseiller en Mobilité